

Compte-rendu du conseil de quartier des Bruyères

Les participants : Sandrine Felgines, Luc Offenstein (élus), Laurence Blot, Virginie Elmenouer, Christian Panayoty, Jacques Pelat, Georgette Vallery (membres), David Perre, Christophe Abraham, Davy Lor, Maxime Blanc (services municipaux).

Absents excusés : Arlette Boudier, Olivier Degorgue, Philippe Dingeon, Jean-Jacques Lorioux, Jean-Claude Prevot, Jean Prot.

Absents : Jacques Chanut, Jean-Claude Cormier, Pascal Guilloteau.

A/ Les sujets spécifiques au conseil de quartier des Bruyères

1/ Le budget participatif

Sandrine Felgines rappelle les différents projets proposés. Elle explique qu'une majeure partie d'entre eux sont pris en compte par les services de la Ville et ne sont pas à intégrer au budget participatif.

Les éléments retenus pour le budget participatif sont les suivants :

- Installation de la borne foraine (environ 8K€)
- Étude pour l'installation de toilettes sèches pour une utilisation lors des évènements sur le quartier.

Ce dernier projet soulève des doutes sur l'entretien et la gestion de ces toilettes.

De son côté, la Ville a noté les éléments suivants :

- Renforcer le balisage vélo sur la rue de Brie.
- Mise à disposition de sacs canin au Parc des sports et au niveau de la sente royale
- Installation de bancs au niveau de l'allée centrale dans le Parc des sports
- Installation d'une poubelle au niveau de la sente royale
- Panneaux de rue à remettre

2/ Un point d'information sur les travaux de l'espace associatif

Les plans du nouvel espace sont remontrés aux membres et aux publics du conseil de quartier.

La démolition de l'espace existant débute le 26 juin et durera sur les deux mois d'été. La phase de construction devrait débiter au mois de septembre sur une période de 11 mois. La livraison du nouvel espace est prévue pour la rentrée de septembre 2024. Le budget global du projet s'élève à deux millions d'euros. Une communication sera prévue tout au long du chantier.

Le transfert des activités est organisé avec les associations et les services de la Ville. La gestion des salles de ce nouvel espace s'effectuera par le biais du service des sports et des manifestations.

B/ Les questions des conseillers

Les remarques d'un conseiller absent concernant le nouveau marché sont lues par Sandrine Felgines.

La question concernant la route de Marolles est posée. Christophe Abraham et Sandrine Felgines y répondent. Ils évoquent avoir interrogés le territoire sur la problématique liée à l'excès de sable pour l'un des trottoirs de cette rue. Il s'agirait d'une problématique temporaire qui devrait s'estomper avec le temps.

Deux observations sont rapportées. L'une porte sur les compteurs d'eau qui s'affaissent au niveau de la rue de Brie et l'autre sur un candélabre couché sur des fils électriques au niveau du Vert galant. Ces sujets sont notés par Christophe Abraham et feront l'objet d'une vérification et d'une intervention par les services techniques de la Ville.

Enfin une question est posée sur l'évolution de la taxe foncière sur la commune. David Perre répond que la Ville n'a pas voté d'augmentation du taux d'imposition en 2023 comme c'est le cas depuis plusieurs années. Les bases de l'impôt sont quant à elles revalorisées de 7% au niveau national. Cette hausse s'applique à toute les communes.

C/ Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

1/ Le développement des LED

Sandrine Felgines présente le sujet en reprenant les éléments contenus dans le numéro 272 du Sucy info de septembre – octobre 2022 (cf . page 8 et 9).

<https://www.ville-sucy.fr/publications/sucy-info-ndeg272-septembre-octobre-2022>

Christophe Abraham complète cette présentation en réaffirmant l'orientation principale prise par la Ville concernant les LED et la baisse d'intensité des éclairages publics la nuit entre 23h00 et 5h00 du matin. Il précise également que des éclairages à détection pourraient être installés dans certains lieux. Cette réflexion est en cours. Certaines voiries à proximité d'endroits naturels et non fréquentées la nuit par des habitants font l'objet d'une coupure totale de l'éclairage public. Ces dispositions sont prises après réflexions et concertations avec les services de Police.

2/ La gestion de la faune

Sandrine Felgines présente ce sujet en reprenant les éléments contenus dans la présentation Powerpoint. Il profite pour rappeler qu'au sujet des frelons asiatiques le numéro 269 du Sucy Info de janvier et février 2022 consacre un article sur ce sujet (cf. page 25).

<https://www.ville-sucy.fr/publications/sucy-info-ndeg269-janvier-fevrier-2022>

La gestion de cette faune fait l'objet d'une communication régulière notamment dans le Sucy Info. Christophe Abraham informe qu'environ 350 nichoirs à mésange ont été installés par la ville sur le territoire communal.

Sandrine Felgines profite d'aborder le sujet des moustiques tigres pour lesquels il convient de se protéger avec des sprays pour zone tropicale. Elle rappelle que ces moustiques sont porteurs de plusieurs maladies (dingue, chikungunya,).

3/ Le Parking EFFIA et les travaux du marché

. Le parking EFFIA

Christophe Abraham rappelle les actions entreprises à l'égard des occupants du parking. Il informe les conseillers que la ville a pris récemment un arrêté sur cette zone en particulier pour interdire l'alcool dans l'espace public. Une intervention de déménagement de ces occupants a été effectuée en amont de l'ouverture du nouveau marché. Cette mission s'est conduite en partenariat avec les services sociaux, la police municipale et les services techniques. La situation reste fragile. Les

personnes identifiées et le parking font l'objet d'une surveillance constante afin d'éviter une nouvelle installation.

Christophe Abraham précise qu'à la suite de ce déménagement une opération de nettoyage sera entreprise en collaboration avec la société EFFIA (gestionnaire du parking). Les travaux d'étanchéité effectués au niveau du marché vont également permettre la pose d'une porte pour ce parking.

. Les travaux du marché

La présentation de ce sujet fait l'objet d'un rapide tour de table sur les premières impressions ressenties par les conseillers. Les retours sont très positifs sur les travaux réalisés sur ce nouveau marché. La réouverture du marché a eu lieu le mercredi 31 mai matin. Le marché sera inauguré par le Maire le samedi 24 juin.

Christophe Abraham précise qu'il reste encore quelques travaux à finaliser (éclairages et évacuation des eaux) et que l'ensemble des stands sera finalisé d'ici une quinzaine de jours.

Christophe Abraham profite pour proposer un point d'avancement sur les travaux en cours dans le Centre-Ville. Il rappelle les parkings à disposition et le nombre de places disponibles pour chacun d'entre eux. Il mentionne aussi les commerces envisagés en pied d'immeuble au niveau des lots D et E.

Sandrine Felgines

Président conseil de quartier des Bruyères